



## Participation et raisons de l'abstention au vote lors de la 42<sup>e</sup> élection générale : Résultats de l'Enquête sur la population active

Politique et recherche<sup>1</sup>

Le 5 mai 2016

En se fondant sur les questions posées par Élections Canada dans l'[Enquête sur la population active](#) (EPA) à la suite de l'élection générale de 2015, Statistique Canada a publié un [communiqué](#) le 22 février 2016, lequel mettait l'accent sur la participation et les raisons de l'abstention au vote. La présente note fait référence aux principaux résultats mentionnés dans le communiqué et examine de façon plus détaillée les raisons de l'abstention au vote qui sont liées au processus électoral. Dans la mesure du possible, des comparaisons sont établies avec l'élection de 2011.

### Méthodologie

Pour la deuxième fois depuis 2011, Élections Canada a collaboré avec Statistique Canada pour formuler des questions sur la participation des électeurs dans l'EPA qui suit une élection générale. Comme dans le cas de la 41<sup>e</sup> élection générale, on a demandé aux citoyens canadiens s'ils avaient voté, et sinon, pourquoi. Cette fois-ci, afin de mieux évaluer dans quelle mesure les exigences d'identification des électeurs peuvent avoir influencé leur décision de ne pas voter, les catégories de raisons principales de l'abstention ont été affinées<sup>2</sup>. De plus, une question a été ajoutée dans le but d'évaluer la proportion de ceux qui s'étaient rendus à un bureau de vote parmi ceux qui ont déclaré ne pas avoir voté parce qu'ils n'ont pas été en mesure de prouver leur identité ou leur adresse<sup>3</sup>.

L'EPA est administrée par Statistique Canada sur une base mensuelle et permet de recueillir des renseignements sur le marché du travail pour quelque 100 000 personnes à partir d'un échantillon d'environ 56 000 ménages<sup>4</sup>. La participation à l'EPA est obligatoire, mais les répondants n'étaient pas obligés de répondre aux questions d'Élections Canada lors du sondage de novembre 2015. Le taux de réponse à la question filtre d'Élections Canada sur la citoyenneté était de 96,7 %. Le fait que presque tous les participants à l'EPA ont accepté de répondre aux questions d'Élections Canada diminue considérablement le biais de sélection généralement constaté lors des sondages politiques ou électoraux traditionnels. Comparativement à d'autres sondages – où la taille de l'échantillon est habituellement de 1 500 à 3 500 répondants –, l'EPA, dont l'échantillon est très vaste, permet une analyse statistique plus significative<sup>5</sup>. Cela représente un avantage pour l'étude de petits groupes ou d'aspects plus marginaux d'un sujet.

---

<sup>1</sup> Élections Canada souhaite remercier Statistique Canada de leurs commentaires.

<sup>2</sup> Les catégories de raisons principales de l'abstention au vote ont été affinées pour deux raisons : 1) pour mieux comprendre les raisons liées au processus électoral, y compris les exigences en matière d'identification; 2) pour diminuer le taux de réponses regroupées dans la catégorie « Autres raisons » mentionnée par 11 % des répondants en 2011. En raison de ces changements et du fait que les répondants pouvaient indiquer plus d'une raison pour ne pas avoir voté en 2015, les données de 2011 et de 2015 ne sont pas directement comparables.

<sup>3</sup> Une autre question a aussi été ajoutée afin d'examiner les caractéristiques des répondants qui ont utilisé le service d'inscription en ligne. Cette question n'est cependant pas analysée dans le contexte du présent document.

<sup>4</sup> Dans chaque unité d'habitation, les renseignements concernant tous les membres du ménage sont habituellement obtenus d'un membre qui connaît la situation.

<sup>5</sup> Cela dit, l'EPA demeure un sondage. Ses estimations sont donc assujetties aux erreurs liées et non liées à l'échantillonnage, y compris le sous-dénombrement et le surdénombrement, les non-réponses et les erreurs de codage.

Élections Canada a procédé à une analyse approfondie des résultats en se fondant sur des données regroupées<sup>6</sup> à partir de tableaux complémentaires fournis par Statistique Canada. Diverses règles de confidentialité ont été appliquées à ces tableaux afin de prévenir la publication ou la divulgation de tout renseignement jugé confidentiel. En s'appuyant sur les conseils de Statistique Canada, Élections Canada a effectué d'autres tests afin de déterminer si les estimations sont fiables et si les différences observées peuvent être considérées comme statistiquement significatives<sup>7</sup>.

## Participation

- Une plus forte proportion de Canadiens ont déclaré avoir voté à l'élection fédérale de 2015 (77,0 %)<sup>8</sup> comparativement à celle de 2011 (70,0 %).
- Cette hausse est attribuable en grande partie aux jeunes électeurs. Dans la tranche d'âge de 18 à 24 ans, le taux de participation a augmenté de 12,3 points de pourcentage entre 2011 et 2015 (passé de 54,6 % à 66,9 %). Chez les répondants âgés de 25 à 34 ans, la participation déclarée a augmenté de 11,1 points de pourcentage (passée de 58,7 % en 2011 à 69,8 % en 2015).
- Le taux de participation déclarée chez les immigrants canadiens résidant au Canada depuis 10 ans ou moins est passé de 55,7 % à 70,1 %, ce qui représente une hausse de 14,4 points de pourcentage.
- Le taux de participation déclarée en 2015 chez les électeurs autochtones vivant hors réserve<sup>9</sup> a été plus faible que chez les électeurs non autochtones, soit 68,1 % et 77,2 % respectivement. Il n'y a pas de données de comparaison disponibles avec l'élection de 2011.

## Raisons de l'abstention au vote

- Les raisons de l'abstention au vote ont été regroupées en quatre grandes catégories : raisons liées à la vie courante ou à la santé (47,9 %), désintérêt pour la politique (39,5 %), raisons liées au processus électoral (7,6 %) et toutes les autres raisons (5,1 %)<sup>10</sup>.
- Parmi les 23,0 % de Canadiens admissibles qui ont déclaré ne pas avoir voté lors de l'élection générale d'octobre 2015 (soit quelque six millions d'électeurs), la raison de s'abstenir la plus invoquée est le manque d'intérêt pour la politique (31,8 %), suivie d'un manque de temps (« trop occupé ») (23,5 %). Combinées, ces deux raisons comptent pour plus de la moitié (55,3 %) des raisons mentionnées pour ne pas avoir voté. Les autres raisons souvent mentionnées sont la maladie ou l'incapacité (12,5 %) ou encore le fait d'avoir été à l'extérieur de la ville (11,9 %).

---

<sup>6</sup> Les données sont pondérées et ajustées à la population canadienne.

<sup>7</sup> La méthode recommandée par Statistique Canada et appliquée par Élections Canada est considérée comme empirique et n'est pas aussi exacte que les méthodes complexes d'estimation de variance reposant largement sur l'utilisation de l'informatique. La méthode ne tient pas non plus compte de la covariation entre les estimations.

<sup>8</sup> Les enquêtes suivant les élections et les études antérieures ont montré de façon constante que les taux de participation signalés dans ces études sont plus élevés que les taux officiels. L'estimation du taux de participation selon l'EPA de 2015 (77,0 %) était supérieure de 8,7 points de pourcentage au taux officiel publié par Élections Canada (68,3 %) après l'élection générale du 19 octobre 2015. En 2011, le taux de participation déclaré dans l'EPA était de 70,0 %, soit 8,9 points de pourcentage de plus que le chiffre officiel (61,1 %).

<sup>9</sup> L'EPA ne s'applique pas aux personnes vivant dans les réserves et autres collectivités autochtones dans les provinces. Même si l'EPA s'applique aux populations des territoires, les questions d'Élections Canada ont été posées uniquement dans les provinces.

<sup>10</sup> Le sondage permettait de recueillir plus d'une raison de l'abstention. Les résultats reflètent donc les mentions multiples.

**Tableau 1. Raisons de l'abstention au vote – tous les non-votants, les jeunes et les Autochtones vivant hors réserve – élection fédérale 2015 (%)**

Raisons de l'abstention au vote	Tous les non-votants	Jeunes (18-24)	Autochtones vivant hors réserve
<b>Raisons liées à la vie courante ou à la santé</b>	<b>47,9</b>	<b>46,6</b>	<b>41,4</b>
Trop occupé	23,5	28,4	20,9
À l'extérieur de la ville	11,9	13,0	9,9
Malade ou incapacité	12,5	5,1	10,7
<b>Raisons de nature politique</b>	<b>39,5</b>	<b>37,6</b>	<b>43,4</b>
Pas intéressé à la politique	31,8	32,9	35,0
Manque d'information concernant les enjeux de la campagne et les positions des partis	1,5	1,9 <sup>E</sup>	–
N'aimait pas les candidats / les partis / la campagne	3,1	1,1 <sup>E</sup>	4,1 <sup>E</sup>
Avait le sentiment que voter ne ferait pas de différence	1,4	–	2,4 <sup>E</sup>
Ne savait pas pour qui voter	1,7	1,1 <sup>E</sup>	F
<b>Raisons liées au processus électoral</b>	<b>7,6</b>	<b>11,5</b>	<b>9,4</b>
N'a pas pu prouver son identité ou son adresse	2,7	4,6	4,6 <sup>E</sup>
N'était pas inscrit sur la liste électorale	0,9	2,3 <sup>E</sup>	–
Problème de transport / bureau de vote trop éloigné du domicile	1,4	1,1 <sup>E</sup>	1,3 <sup>E</sup>
Manque d'information sur le déroulement du vote (p. ex. où voter, quand voter)	1,3	2,3 <sup>E</sup>	1,7 <sup>E</sup>
Files d'attente trop longues	0,3 <sup>E</sup>	–	–
Problèmes liés à la carte d'information de l'électeur	0,9	0,9 <sup>E</sup>	–
<b>Toutes les autres raisons</b>	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>	<b>5,8<sup>E</sup></b>
A oublié de voter	0,8	0,7 <sup>E</sup>	–
Croyances religieuses ou autres croyances	1,2	1,0 <sup>E</sup>	–
Autres raisons	3,0	2,7 <sup>E</sup>	3,5 <sup>E</sup>

**Source :** Enquête sur la population active, novembre 2015.

**Remarques :** Données fondées sur des mentions multiples.

Base : Non-votants à l'élection générale de 2015.

L'EPA ne s'applique pas aux personnes vivant dans les réserves et autres collectivités autochtones dans les provinces. Même si l'EPA s'applique aux populations des territoires, les questions d'Élections Canada ont été posées uniquement dans les provinces.

– La valeur est zéro ou encore a été supprimée pour des raisons de confidentialité.

<sup>E</sup> Données à utiliser avec prudence.

<sup>F</sup> Données non fiables.

## Raisons liées au processus électoral

- Parmi les raisons invoquées par les Canadiens pour ne pas avoir voté, 7,6 % étaient liées au processus électoral. Les répondants âgés de 18 à 24 ans étaient plus susceptibles de déclarer ne pas avoir voté pour ces raisons (11,5 %).
- La proportion de raisons liées au processus électoral variait de 6,0 % (Terre-Neuve-et-Labrador) à 12,3 % (Nouveau-Brunswick).

- Dans la catégorie des raisons liées au processus électoral, les principales raisons invoquées pour ne pas avoir voté sont les suivantes : le fait de ne pas avoir pu prouver son identité ou son adresse (2,7 %, ce qui représente environ 172 700 électeurs)<sup>11</sup>; des problèmes de transport ou le fait que le bureau de vote était trop éloigné du domicile (1,4 %), et un manque d'information sur le déroulement du vote (1,3 %). Les raisons suivantes figurent parmi les autres raisons liées au processus électoral : des problèmes liés à la carte d'information de l'électeur (0,9 %), le fait de n'être pas inscrit sur la liste électorale (0,9 %), et des files d'attente trop longues (0,3 %)<sup>12</sup>.
- Chez les Canadiens âgés de 18 à 24 ans, la principale raison de l'abstention au vote ayant trait au processus électoral était le fait de ne pas avoir pu prouver leur identité ou leur adresse (4,6 %), soit un taux plus élevé que dans la population générale (2,7 %). Les autres raisons liées au processus électoral mentionnées par les jeunes Canadiens étaient le manque d'information concernant le déroulement du vote (2,3 %), le fait de ne pas être inscrit sur la liste électorale (2,3 %), ainsi que les problèmes de transport ou le fait que le bureau de vote était trop éloigné du domicile (1,1 %)<sup>13</sup>.
- Chez les électeurs autochtones vivant hors réserve, la principale raison de l'abstention au vote ayant trait au processus électoral était aussi le fait de ne pas avoir pu prouver leur identité ou leur adresse (4,6 %)<sup>14</sup>. Les autres raisons liées au processus électoral mentionnées par les Autochtones étaient le manque d'information concernant le déroulement du vote (1,7 %), ainsi que les problèmes de transport ou le fait que le bureau de vote était trop éloigné du domicile (1,3 %)<sup>15</sup>.

## Non-votants ayant déclaré qu'ils se sont rendus à un bureau de vote

- On a aussi demandé à ceux qui ont déclaré ne pas avoir voté parce qu'ils n'ont pas pu prouver leur identité ou leur adresse s'ils s'étaient rendus à un bureau de vote.
- Parmi tous les Canadiens qui ont déclaré ne pas avoir voté parce qu'ils n'ont pu prouver leur identité ou leur adresse (environ 172 700), plus du quart (28,7 %) ont déclaré s'être rendus dans un bureau de vote – ce qui représente environ 49 600 électeurs au Canada.
- De ce nombre, environ 10 500<sup>16</sup> étaient âgés de 18 à 24 ans et 8 900<sup>17</sup> étaient âgés de 25 à 34 ans. Ensemble, ces deux groupes d'âge représentent environ 40 %<sup>18</sup> de tous les électeurs qui ont déclaré s'être rendus dans un bureau de vote, mais qui n'ont pas pu voter parce qu'ils n'ont pas pu prouver leur identité ou leur adresse. Or, ces groupes d'âge réunis représentent 27,6 % de l'ensemble des électeurs.

<sup>11</sup> Environ 98 400 des 172 700 électeurs étaient âgés de 18 à 34 ans. Ce nombre représente environ 57 % de tous les Canadiens qui ont déclaré ne pas avoir voté parce qu'ils n'ont pas pu prouver leur identité ou leur adresse. Il faut toutefois faire preuve de prudence dans l'interprétation de ces résultats.

<sup>12</sup> Ce chiffre doit être interprété avec prudence.

<sup>13</sup> Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence.

<sup>14</sup> Ce chiffre doit être interprété avec prudence.

<sup>15</sup> Ces chiffres doivent être interprétés avec prudence.

<sup>16</sup> Ce chiffre doit être interprété avec prudence. Selon un intervalle de confiance de 95 %, l'écart peut être de  $\pm 4\ 400$  (de 6 100 à 14 900).

<sup>17</sup> Ce chiffre doit être interprété avec prudence. Selon un intervalle de confiance de 95 %, l'écart peut être de  $\pm 5\ 400$  (de 3 500 à 14 300).

<sup>18</sup> Ce chiffre doit être interprété avec prudence.

**Tableau 2. Non-votants qui ont invoqué des raisons liées au processus électoral, qui ont dit ne pas avoir pu prouver leur identité ou leur adresse et qui ont déclaré s'être rendus dans un bureau de vote à l'élection fédérale de 2015**

Catégorie de non-votants	Nombre de non-votants	Intervalle de confiance (95 %)
Parmi les non-votants : Ceux qui ont invoqué des raisons liées au processus électoral <sup>19</sup>	479 500	±39 800
Parmi ceux qui ont invoqué des raisons liées au processus électoral : Ceux qui ont déclaré ne pas avoir pu prouver leur identité ou leur adresse	172 700	±21 800
Parmi ceux qui ont déclaré ne pas avoir pu prouver leur identité ou leur adresse : Ceux qui ont déclaré s'être rendus à un bureau de vote	49 600	±11 800

**Source :** Enquête sur la population active, novembre 2015.

<sup>19</sup> Il se peut qu'une personne soit comptée plus d'une fois dans le nombre de non-votants qui ont invoqué des raisons liées au processus électoral, puisque les répondants pouvaient indiquer plus d'une raison pour ne pas avoir voté.